

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

8 décembre 1993

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DU PERSONNEL LE 7 DECEMBRE 1993

Le Conseil du personnel s'est réuni pour sa dernière réunion ordinaire de l'année, hier mardi 7 décembre 1993 et a discuté, entre autre, des points suivants:

Programme 1994: l'année prochaine, un nombre de sujets importants seront, sûrement ou probablement, en discussion:

- **relations employeur-employés au CERN:** suite au prochain (fin janvier 1994) jugement du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail relatif aux négociations de l'été 1990;
- **révision quinquennale des conditions d'emploi:** à ce propos, l'Association du personnel du CERN a été invitée par la FICSA (la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux du système des Nations Unies) à des journées de travail sur les conditions d'emploi dans la fonction publique internationale, en février prochain; des représentants du personnel de l'Union européenne y participeront également;
- **révision générale des Statut et Règlement du personnel:** tous les autres aspects de nos seules lois du travail;
- **assurance-maladie:** l'évolution des coûts oblige à un examen approfondi.

A son programme, le Conseil du personnel a aussi, comme toujours, les questions liées aux pensions, en particulier à leur garanties, à l'hygiène et la sécurité du travail, etc. Il procédera aussi à une étude sur les moyens de mieux informer les membres de l'Association ou l'ensemble des membres du personnel. Bien entendu, il prendra l'avis des membres de l'Association sur tous les sujets importants par tous moyens appropriés.

Adhésions à l'Association (et cotisations): le Conseil a pris connaissance avec la plus grande satisfaction du nombre des adhésions, maintenant volontaires, à l'Association du personnel dont les Statuts viennent d'être renouvelés:

Fin 1992, le nombre de cotisants volontaires était de 2326 titulaires représentant 75,6% de l'effectif total de 3078.

Actuellement, le nombre d'adhérents volontaires est de 2331 titulaires, représentants 77% de l'effectif total de 3029.

C'est un soutien massif! Le Conseil du personnel remercie toutes celles et tous ceux qui lui manifestent ainsi leur confiance. Ces adhésions confirment et renforcent encore la représentativité de l'Association à un moment où le personnel du CERN en aura le plus grand besoin.

Si vous n'avez pas encore adhéré ou renouvelé votre adhésion à l'Association renouvelée, vous pouvez encore le faire en prenant contact soit avec le Secrétariat de l'Association (en personne ou en téléphonant au 4224), soit avec un des délégués de votre Division: vous pourrez ainsi obtenir les formulaires à remplir.

**Faites comme la grande majorité du personnel titulaire:
rejoignez l'Association du personnel renouvelé!**